



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 4 juillet 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 11 membres – 2 procurations – 13 votants

Administration Générale

442/2024 Adoption du procès-verbal de la séance du 13/06/2024

Les élus demandent 2 modifications.

Monsieur Thomas GOETTELDMANN demande à retranscrire son texte dans le PV du 13/06/2024.

« Il est rare que je m'exprime lors des points divers, mais suite aux événements récents à l'échelon national et européen, j'aimerais m'exprimer : je ne sais pas si mon message sera entendu de beaucoup, mais voilà, je ne serais pas long, promis.

Tout d'abord, je salue le civisme de la population qui est allée s'exprimer lors des élections européennes, quel que soit leur vote. Le résultat de ce même vote et la décision du chef de l'Etat à 21H10 me laisse sans voix et fait naître en moi de vives inquiétudes. Nous sommes rappelés aux urnes ce dimanche 30 juin et 7 juillet afin d'élire une nouvelle assemblée nationale.

Il semble bien porté que notre gouvernement change de dirigeant et quoiqu'il soit nous devons faire avec. Outre mes inquiétudes sur les différents financements, tel que DGF pour nos EPCI, nos communes et bien d'autres, je m'inquiète sur la fracture sociale qui s'annonce et a déjà commencé. Cette colère qui monte, qui se fait entendre et qui grandit.

Certes nous sommes français et la révolution ne nous fait pas peur, mais toutes ces manifestations qui ont lieu en ce moment, sont des témoignages que le malaise est profond et qu'il touche toutes les couches de la société, toutes nos régions, nos EPCI et c'est déjà le cas de nos communes.

J'en appelle sur notre territoire qu'il soit national ou d'outre-mer comme on dit au calme et au débat s'il peut encore y en avoir un.

Ce fantastique appel aux urnes, sera une nouvelle fois simple à organiser, surtout sur notre territoire avec des salles qui accueillent des manifestations ou des mariages, encore plus à Sainte-Marie-Aux-Mines, en pleine bourse. Remercions donc Monsieur le Président !

D'ailleurs voilà qu'il annonce un redécoupage possible des régions.

Fantastique ! Incroyable ! A croire qu'il essaie de capter de l'alsacien dans ces filets.

Alors, nous heureux comme Ulysse, qui avons fait de nombreux voyages ne cédon pas aux chants des sirènes et gardons-nous bien de boucher nos oreilles.

Pour cette législative, Allons voter ! Faisons entendre notre voix dans les urnes ! Faisons notre devoir !

Et peu importe le résultat !

Ultreia, Ultréia, E sus eia, Deus adjuva nos !

Courage allons plus loin ! Courage allons plus loin ! Courage allons plus haut ! Et que Dieu nous protège ! »

Madame Gaëlle SKOCIBUSIC explique qu'une erreur s'est glissée dans le rapport d'activité :

Chiffre d'affaires de Tellure pour l'année 2022 et 2023 :

Les bons chiffres à prendre en compte :

Hausse du chiffre d'affaires (+ 1,3 %)

2023 : 614 718,91 € HT

2022 : 606 742,33 € HT

2021 : 456 283,22 € HT

Les chiffres annoncés dans la délibération sont justes.

Le Conseil Communautaire

ADOPTE le procès-verbal de la réunion du 13/06/2024 avec les modifications ci-dessus (cf. [annexe](#)).

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

Le secrétaire de séance,



Denis PETIT

Le Président,



Jean-Marc BURRUS

